



L'ESSENTIEL

La session de mars 2024, a donné lieu à l'examen des sujets suivants :

- ➡ [l'avis sur le bilan d'exécution du CPER 2021 2027 au 31/12/2022](#)
- ➡ [l'avis sur le rapport régional pour la ruralité](#)
- ➡ [la contribution à la consultation « la mer en débat »](#)

AVIS SUR LE BILAN D'EXÉCUTION DU CPER

Le CESER s'est exprimé sur le bilan du CPER 2021-2027 au 31/12/2022, soit plus d'un an après. Il a regretté ne pas avoir d'information détaillée sur le volet mobilités, mais s'étonne du taux de programmation relativement faible de certains crédits relatifs à ce volet.

- **La CGT a voté l'avis du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°266](#)

AVIS SUR LE RAPPORT RÉGIONAL RURALITÉ

La Région propose un rapport pour la ruralité rappelant un certain nombre d'actions qu'elle mène. Il s'agit donc plus d'un catalogue d'actions que de la définition d'une stratégie.

- **L'avis du CESER est équilibré, la CGT l'a voté.**

Outre son intervention propre, elle a également participé à la rédaction d'une expression lue au nom du groupe de travail égalité femmes hommes.

[Voir la lettre du groupe n°267](#)

CONTRIBUTION À LA CONSULTATION « LA MER EN DÉBAT »

Il s'agit dans cette contribution de proposer le contenu du cahier d'acteurs du CESER dans le cadre de la consultation « la mer en débat » menée par la CNDP (commission nationale du débat public)

- **La CGT a voté cette contribution, réalisée par un groupe de travail présidé par notre camarade Yvic Kergroac'h.**

[Voir la lettre du groupe n°268](#)

Cette session a été introduite par une intervention de la présidente du Conseil Régional Chrystèle Morançais. Cette dernière a rappelé son opposition à un troisième parc posé au large des côtes ligériennes. Elle a émis le souhait que le CESER travaille sur l'intelligence artificielle. La Région peut en effet saisir le CESER sur les sujets qu'elle souhaite.

Par ailleurs, le bureau du CESER prévoit un travail sur l'énergie en complément de la contribution à la consultation « la mer en débat ».

Les autres sujets d'études du début de mandature seront évoqués dans les prochaines commissions du CESER.

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21